



Mairie de RÉMINIAC

☎ 02.97.93.22.83

3, Route du Moulin

@ mairie.reminiac@wanadoo.fr

56140 RÉMINIAC

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 MARS 2023

PRÉSENTS : Michel MARTIN, Jessica BENOIT, Joëlle FRADIN, Maurice BROUXEL, Édouard OUVRARD, Séverine ROBERT.

ABSENTS : Florence LODA, (procuration à Joëlle FRADIN), Philippe BOCQUET (procuration à Michel MARTIN), Nadège MAUDIEU, (procuration à Séverine ROBERT)

Secrétaire de séance : Joëlle FRADIN

Début de la séance : 18h35.

1-Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 23 janvier 2023.

2-le Trésorier a présenté les comptes de gestion 2022 et les comptes administratifs 2022 des 3 budgets (Commune, Assainissement et Lotissement du Bertho) qui se présente comme suit :

Compte administratif du budget général :

2022	FONCTIONNEMENT
Dépenses	289 772.94
Recettes	383 456.91
Résultat de l'exercice (excédent)	<b>93 683.97</b>
Excédent reporté	136 831.53
Excédent cumulé de fonctionnement	<b>230 515.50</b>

2022	INVESTISSEMENT
Dépenses	121 266.28
Recettes	252 501.48
Résultat de l'exercice (excédent)	131 235.20
Déficit reporté année antérieure	- 109 961.67
<b>Déficit cumulé d'inv. 2022</b>	<b>- 21 273.53</b>

Compte administratif du Budget assainissement 2022 :

Total des dépenses de fonctionnement	13 549.96
Total des recettes de fonctionnement	20 977.03
Résultat de l'exercice 2022(excédent)	7 427.07
Résultat reporté	2 306.02
Excédent de fonct. cumulé	9 733.09
Total des dépenses d'investissement	42 999.60
Total des recettes d'investissement	32 554.50
Déficit inv.2022	10 445.10
Déficit reporté	<b>4.525.37</b>
<b>Résultat d'investissement (déficit)</b>	<b>-14 970.47</b>

Compte administratif du budget lotissement du Bertho 2022 :

2022	FONCTIONNEMENT
------	----------------



Mairie de RÉMINIAC

☎ 02.97.93.22.83

3, Route du Moulin

@ mairie.reminiac@wanadoo.fr

56140 RÉMINIAC

Dépenses	402.37
Recettes	4 120.45
Résultat de l'exercice	3 718.08
Déficit de l'exercice précédent	23.08
Excédent cumulé	3 695.00

2022	INVESTISSEMENT
Dépenses	0
Recettes	401.65
Résultat de l'exercice	401.65
Déficit de l'année précédente	401.65

Les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

### 3-Présentation des budgets primitifs 2023 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

-le Budget Général qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 587 000.00 € et en dépenses et recettes d'investissement à 370 000.00€.

-Le budget assainissement qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 20 709 € et en investissement à 127 454.47 €

-le Budget lotissement du Bertho qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 3 695

### 4- Vote des taux d'imposition pour 2023

Pour mémoire les taux 2022 étaient les suivants :

Taxes des ménages	2022 Pour mémoire	2023 Proposition
Taxe foncière sur les propriétés bâties	36.11 %	36.11 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	45.19 %	45.19 %
Taxe d'habitation	14.89 %	14.89 %

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de ne pas augmenter les taux fiscaux de la commune.

5- M Le Maire présente un devis de la société Sport nature destiné au parcours du cœur, devant être installé sur le circuit des sculptures. Le montant est de 19 578.12€TTC. Le conseil municipal autorise M Le Maire à signer, tous les actes afférents à cette décision et à déposer des demandes de subventions auprès des administrations concernées.

6- M Le Maire présente un devis de la société HORTALIS, pour un nouveau matériel destiné à l'entretien du terrain de football, pour un montant de 5 112 € TTC. Le conseil municipal s'est exprimé pour cet achat, après vote : 7 votes pour, 2 abstentions. Le conseil municipal autorise M Le Maire à signer, tous les actes afférents à cette décision et à déposer des demandes de subventions auprès des administrations concernées.

7-Questions et informations diverses : M le Maire informe le conseil, des nouvelles options proposées par le CAUE pour le projet : maison de la santé. La mairie fera parvenir la version numérique du projet à chaque membre du conseil. Une réunion de conseil sera organisée, en présence du CAUE pour une parfaite explication.



Mairie de RÉMINIAC

3, Route du Moulin

56140 RÉMINIAC

☎ 02.97.93.22.83

@ mairie.reminiac@wanadoo.fr

M Le Maire propose les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie pour les quinze prochains jours, ainsi que ceux à partir du 03/04/23.

Fin de séance à 21 heures

Le Maire,  
Michel MARTIN